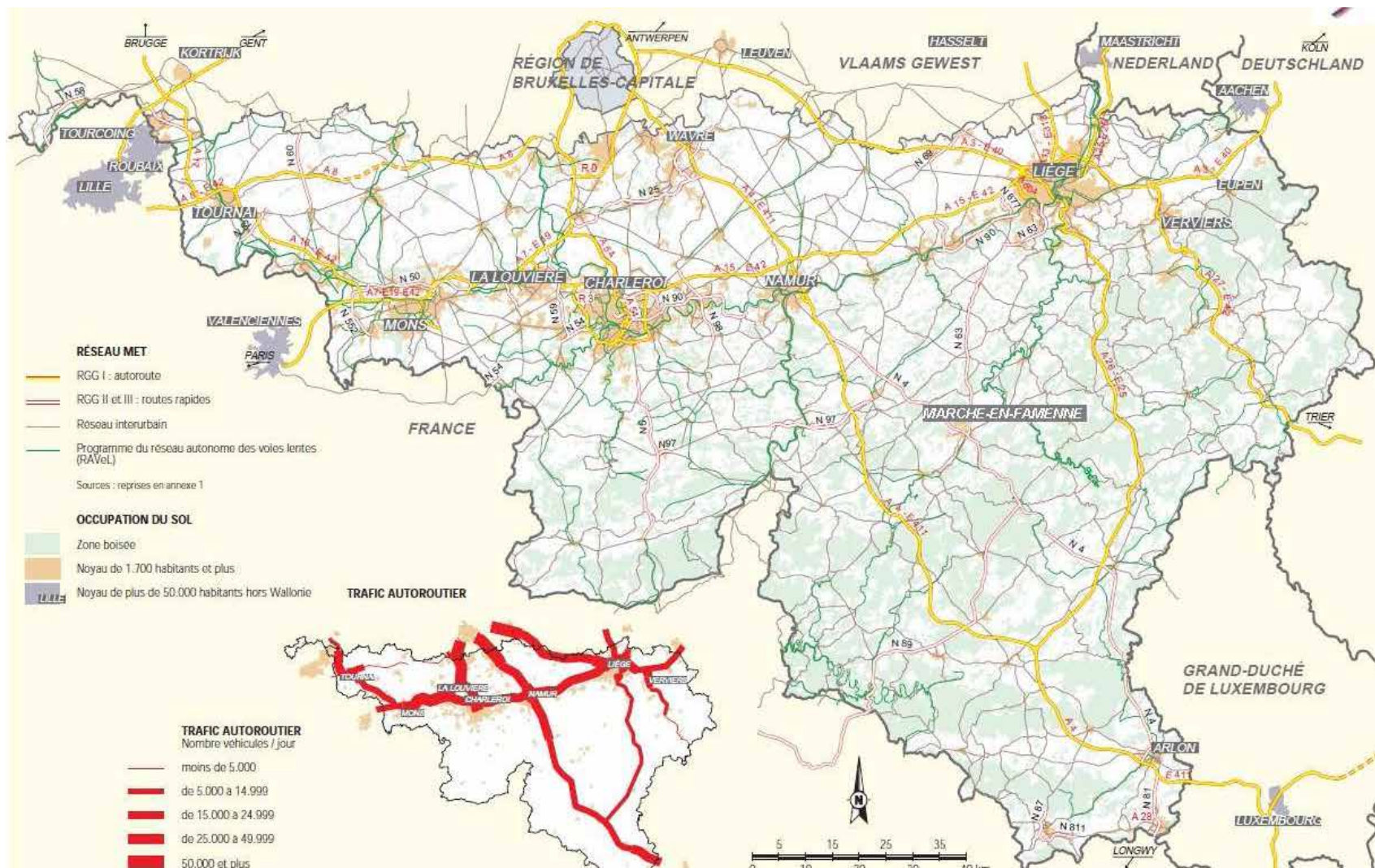


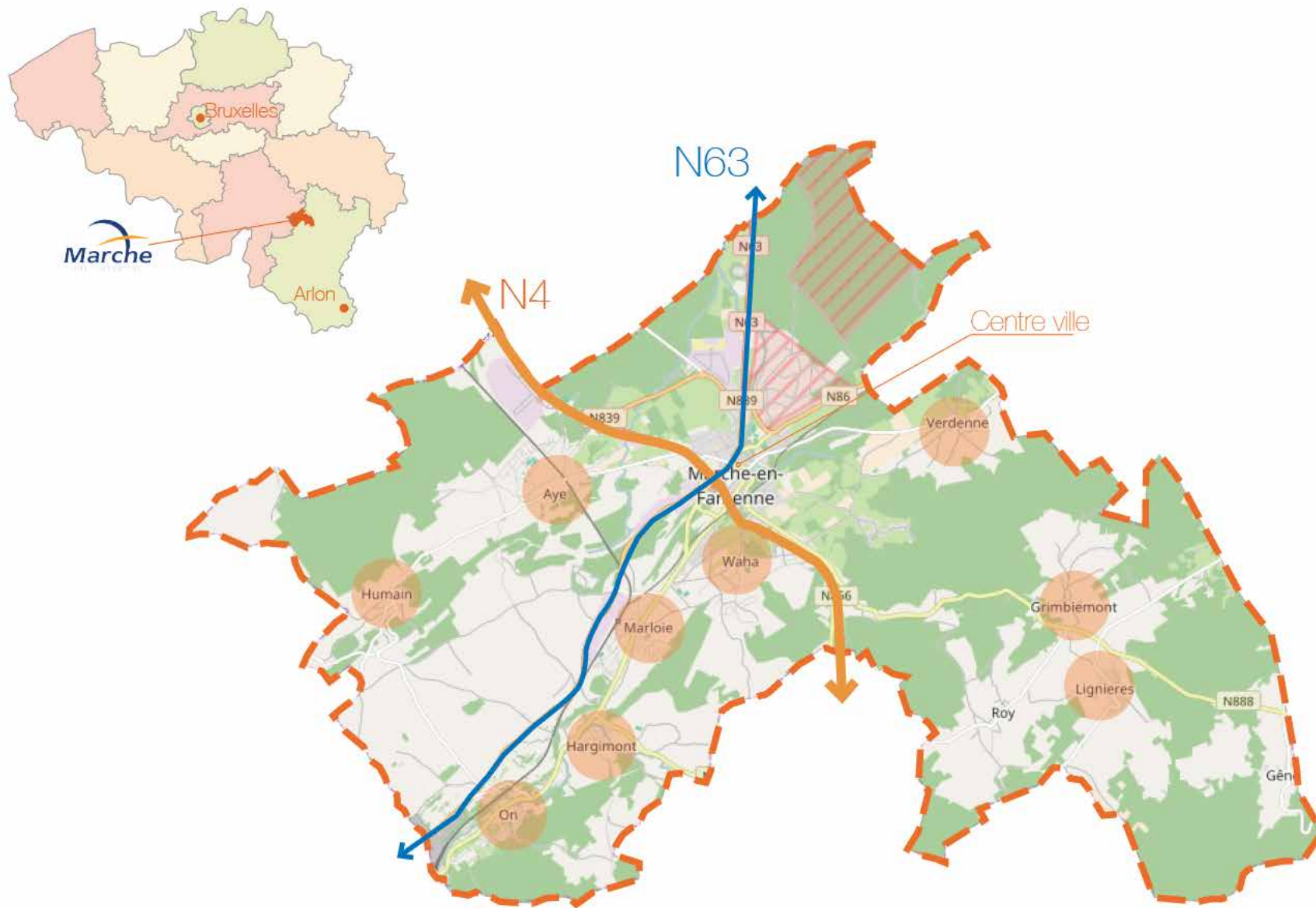


Marche-en-Famenne : Mise en contexte

Retour sur l'expérience de Commune pilote Wallonie cyclable

Marche en Famenne







Marche-en-Famenne :

Commune de la Province de Luxembourg, chef lieu d'arrondissement

Superficie : 121,4 Km²

Population : 17.417 habitants – croissance de 45% depuis 1977 mais qui stagne depuis quelques années

Marche se compose de 13 villages

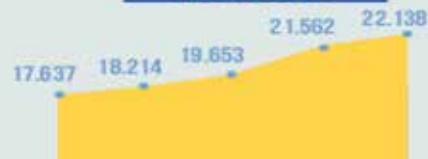
certain très ruraux : Roy, Lignières, Grimbiémont, Humain, Verdenne et Champlon

d'autres semi-ruraux : Waha, Hollogne, Aye, Marloie, Hargimont et On
et enfin Marche centre, qui est elle plus urbaine.



NIVEAU DE VIE

(2013) : 22.1386
(2012) : 21.6628
(2010) : 19.6636
(2007) : 18.2146
(2005) : 17.6376



REVENU NET MÉDIANT IMPOSABLE PAR DÉCLARATION

8%
IMPÔTS
COMMUNAUX
ANNÉE 2015



POPULATION ACTIVE



8.062 PERSONNES

LA PARTIE DE LA POPULATION TOTALE EN
ÂGE DE TRAVAILLER (15 À 64 ANS) QUI
TRAVAILLE OU QUI SOUHAITE
TRAVAILLER. SOURCES : ORFÈVRE 2014

1.011 PERSONNES

NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI



NOMBRE DE PERSONNES
OCCUPANT UN EMPLOI

60,2%

NOMBRE DE PERSONNES
AU CHÔMAGE

10,3%

SALARIÉ

11.038 SALARIÉS

DONT LA COMMUNE DE MARCHÉ EST LE
LIEU DE TRAVAIL
52,7% SONT OCCUPÉS DANS LE PRIVÉ

PRIVÉ

AUTRE

52,7%

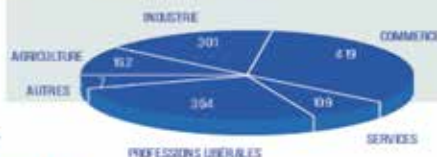
47,3%



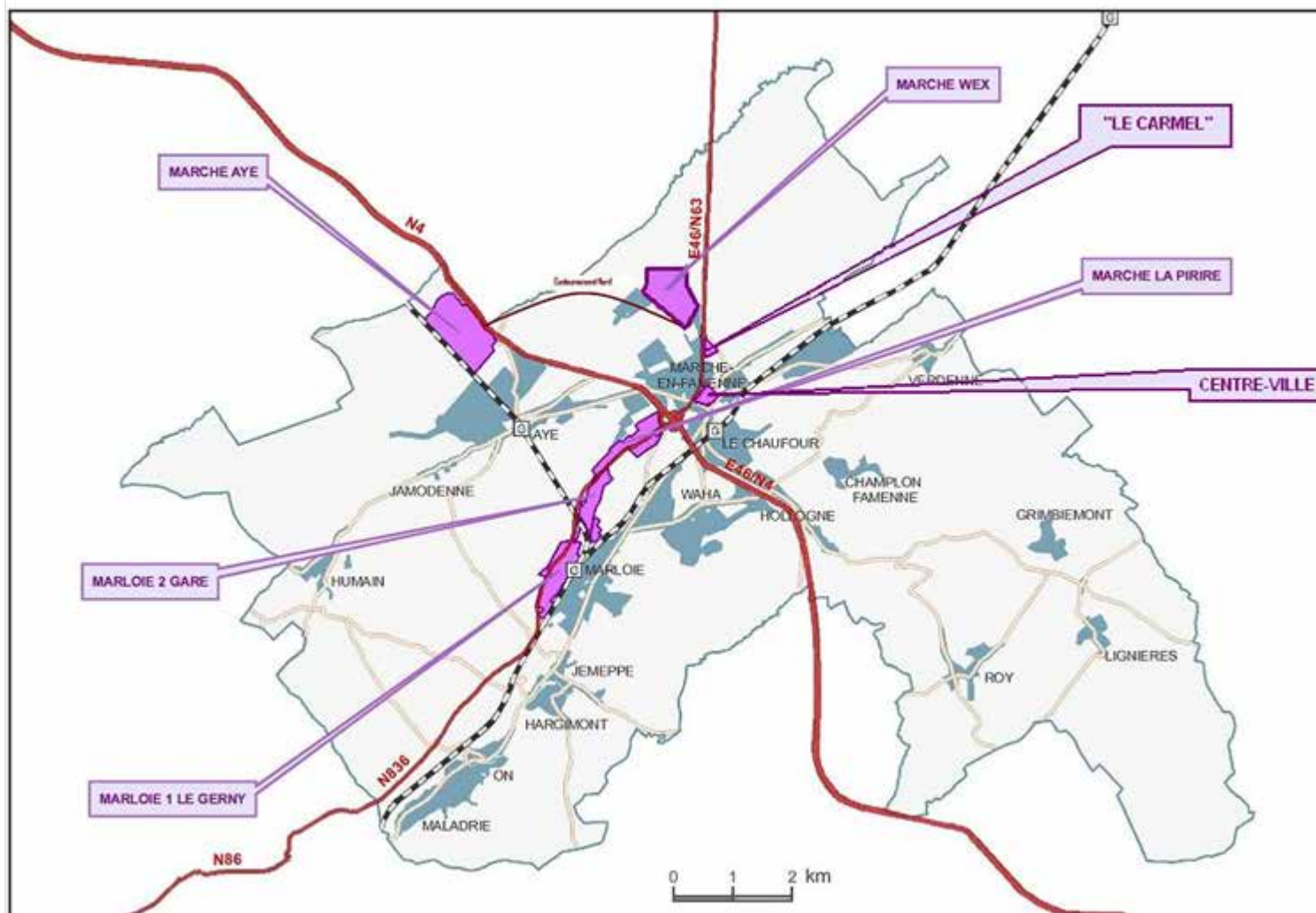
INDÉPENDANT

1.362 INDÉPENDANTS

SOURCE : INSEE 2014
ACTIVITÉ PRINCIPALE : 840
ACTIVITÉ COMPLÉMENTAIRE : 384
ACTIFS APRÈS PENSION : 132



Marche-en-Famenne





Activité commerciale :

Un schéma de développement commercial est en cours d'étude par le SEGEFA (Université de Liège), Cet outil doit confirmer la politique en matière commerciale développée depuis 30 ans consistant à maintenir le commerce de détail à destination de la personne (vêtement, chaussure, parfumerie, ...) dans le centre-ville et sur l'axe central (boulevard urbain) et à réserver le pôle commercial de la Pirire aux magasins proposant des articles semi-courant lourd (ameublement, bricolage, décoration, ...) qui nécessitent le recours à la voiture.



Marche et la mobilité

La commune s'est dotée d'un plan communal de mobilité depuis 2002 dont la mise en œuvre est presque entièrement réalisée à ce jour,

Projets réalisés :

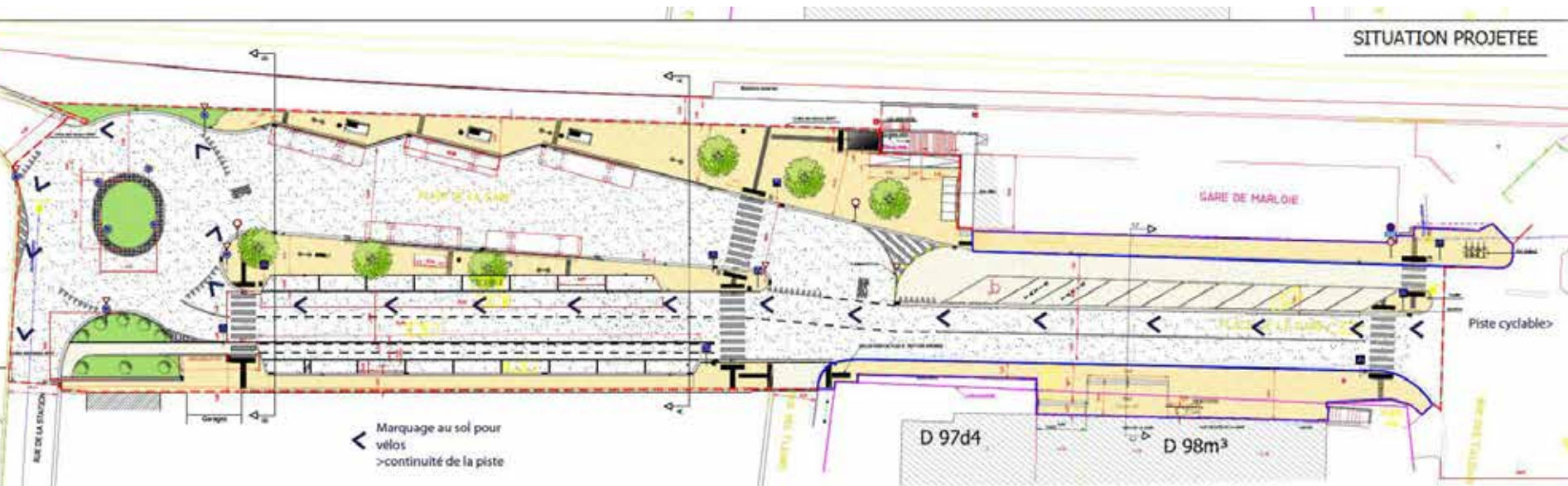
Mise en zone 30 de tout le centre ville

Réorganisation des sens de circulation en ville – mise en place de SUL

Aménagement place de la Gare à Marloie, de liaisons cyclistes à Aye et Waha









Le dernier grand projet mis en route :

Le Boulevard urbain



Le Boulevard Urbain

**L'AVENIR EST
EN MARCHÉ.**

EN ROUTE VERS UN AVENIR PLUS VERT & PLUS CONVIVIAL

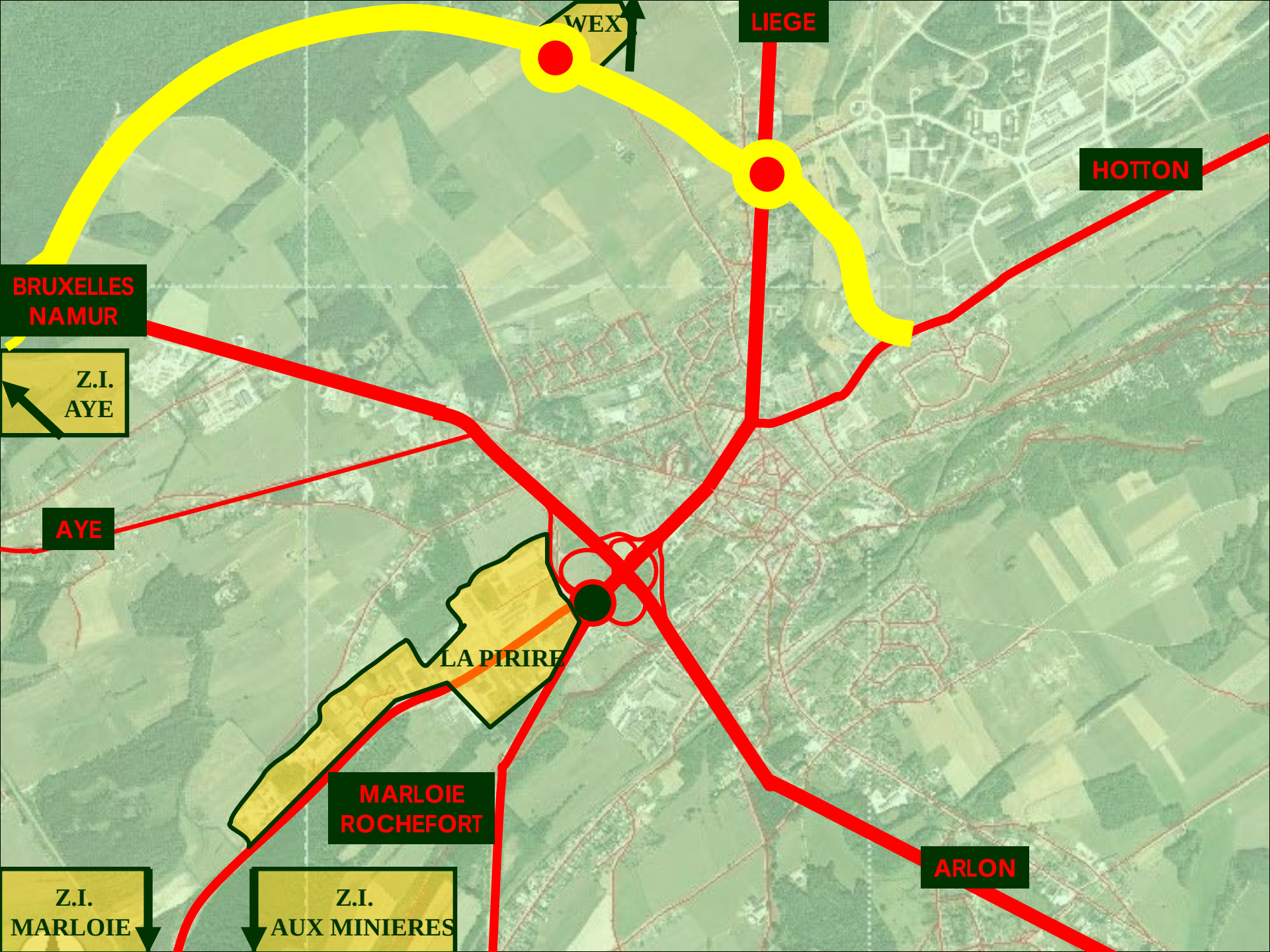


faire

contourner

le Centre-Ville

par le trafic de transit



WEX

LIEGE

HOTTON

BRUXELLES
NAMUR

Z.I.
AYE

AYE

LA PIRE

MARLOIE
ROCHEFORT

ARLON

Z.I.
MARLOIE

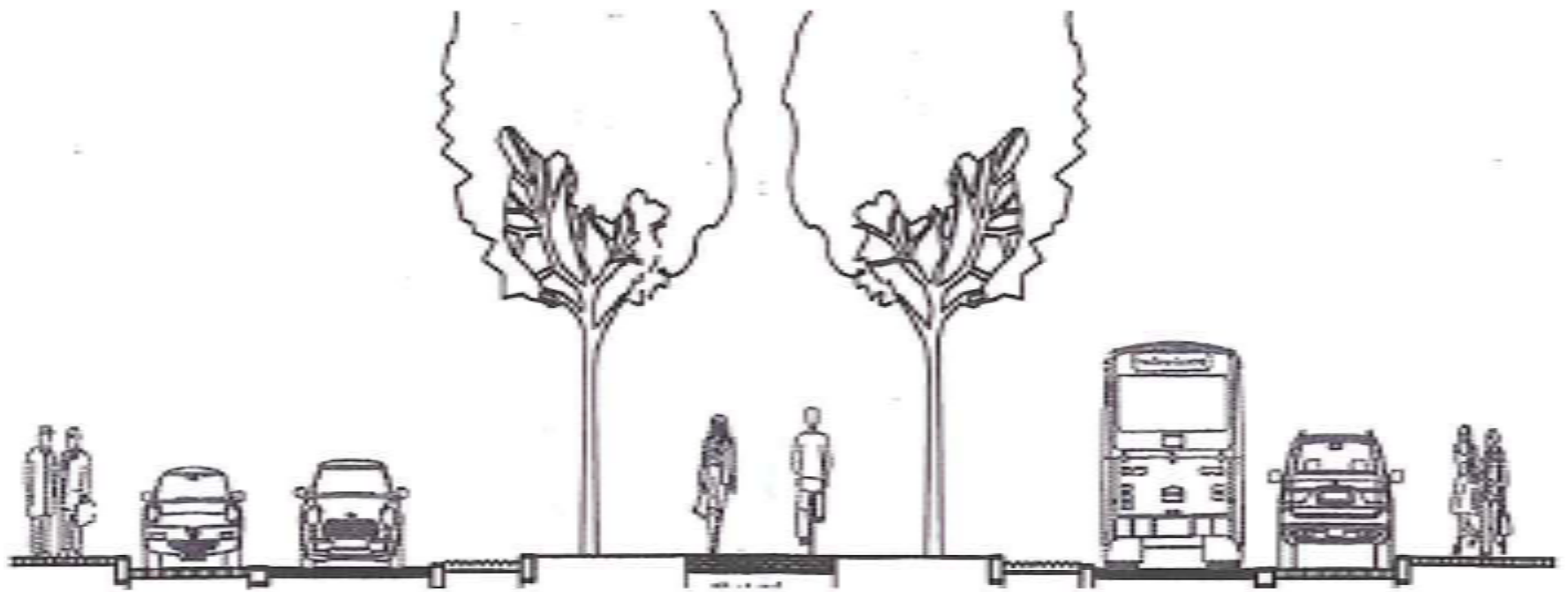
Z.I.
AUX MINIERES

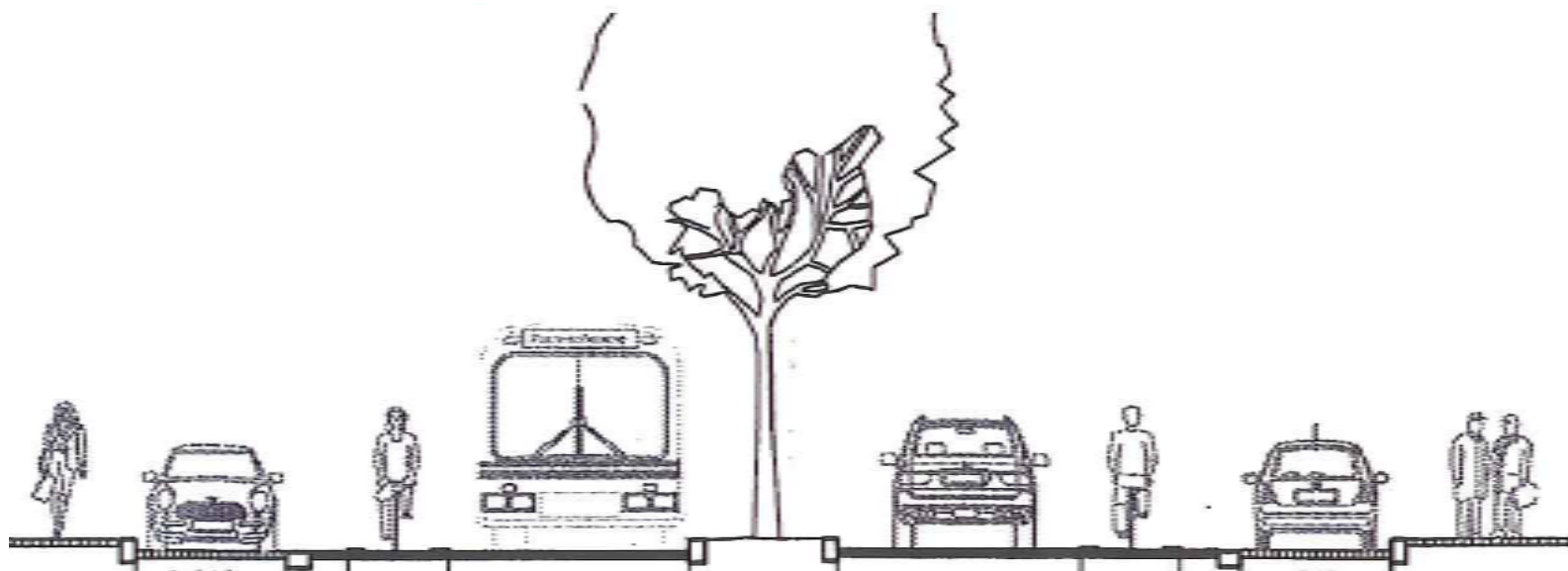
permettre à tous les usagers

de

pratiquer

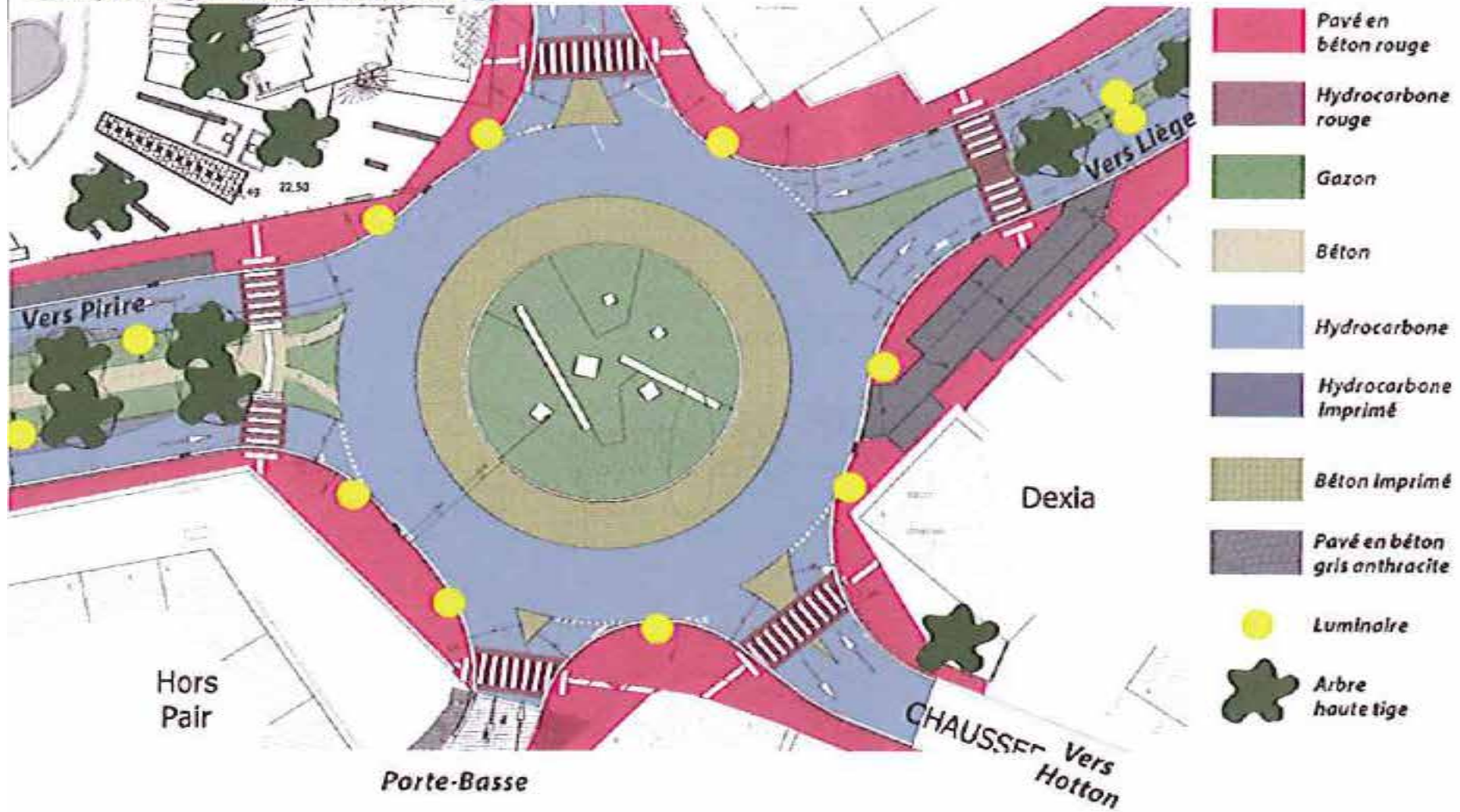
la Ville sans danger





ROND-POINT PORTE-BASSE

© Survey & Aménagement / Infogr. Ville de Marche



© Survey & Aménagement / Infogr. Ville de Marche

Garage
Lada

NAILLET

Vers Pirire

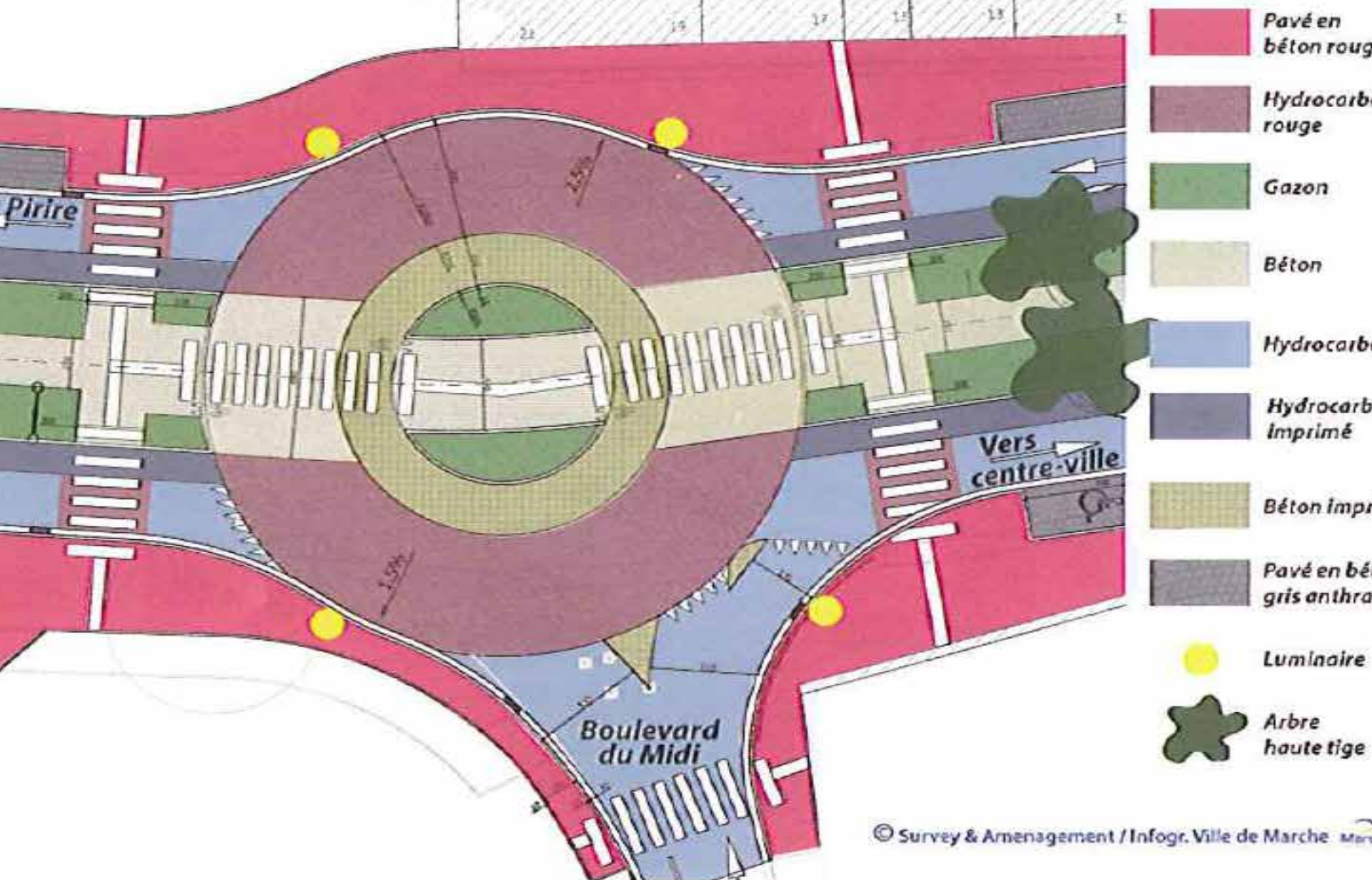
Vers Liège

Abr
bus

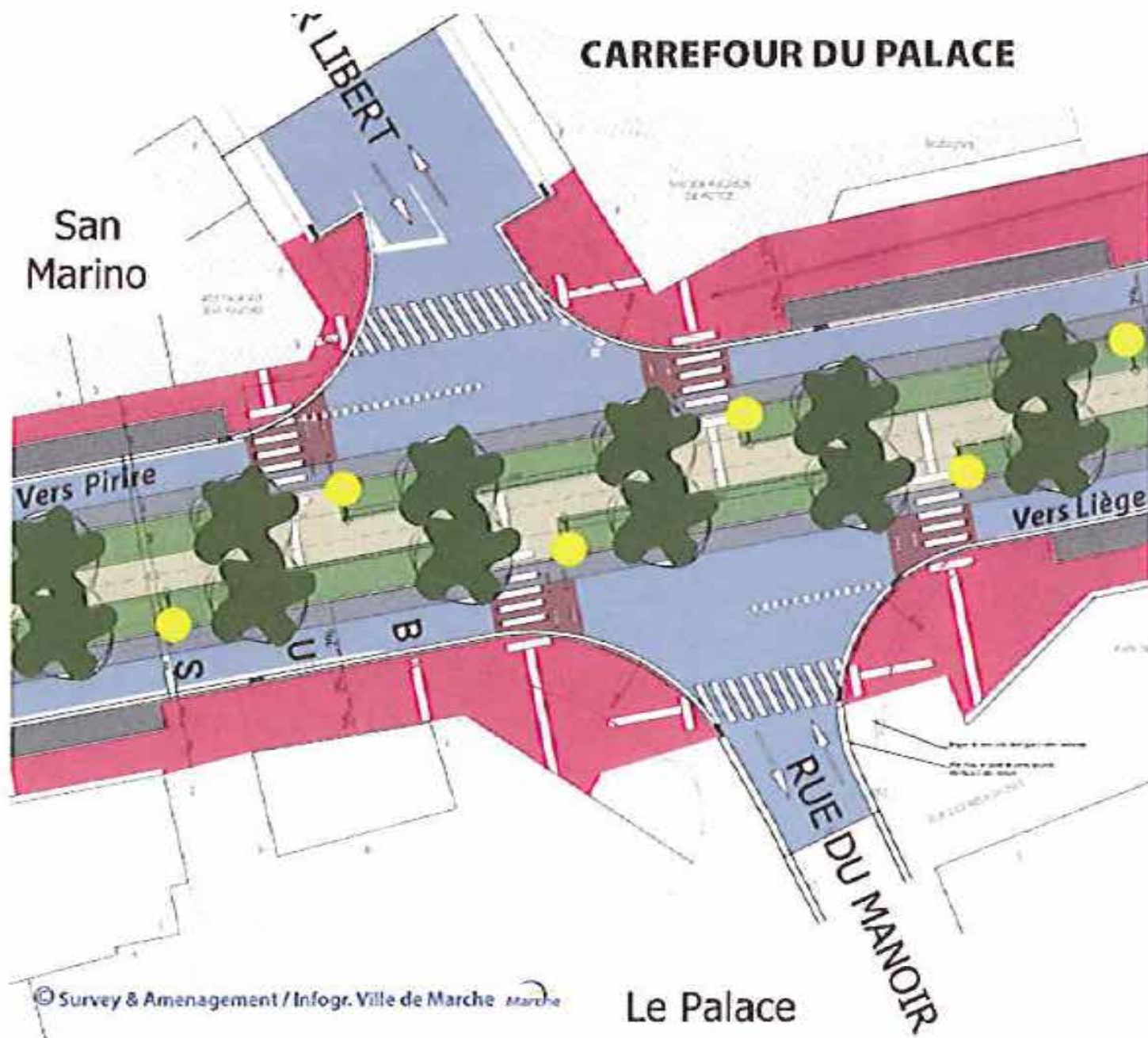
Auto 5



ROND-POINT AVENUE DE FRANCE - BOULEVARD DU MIDI

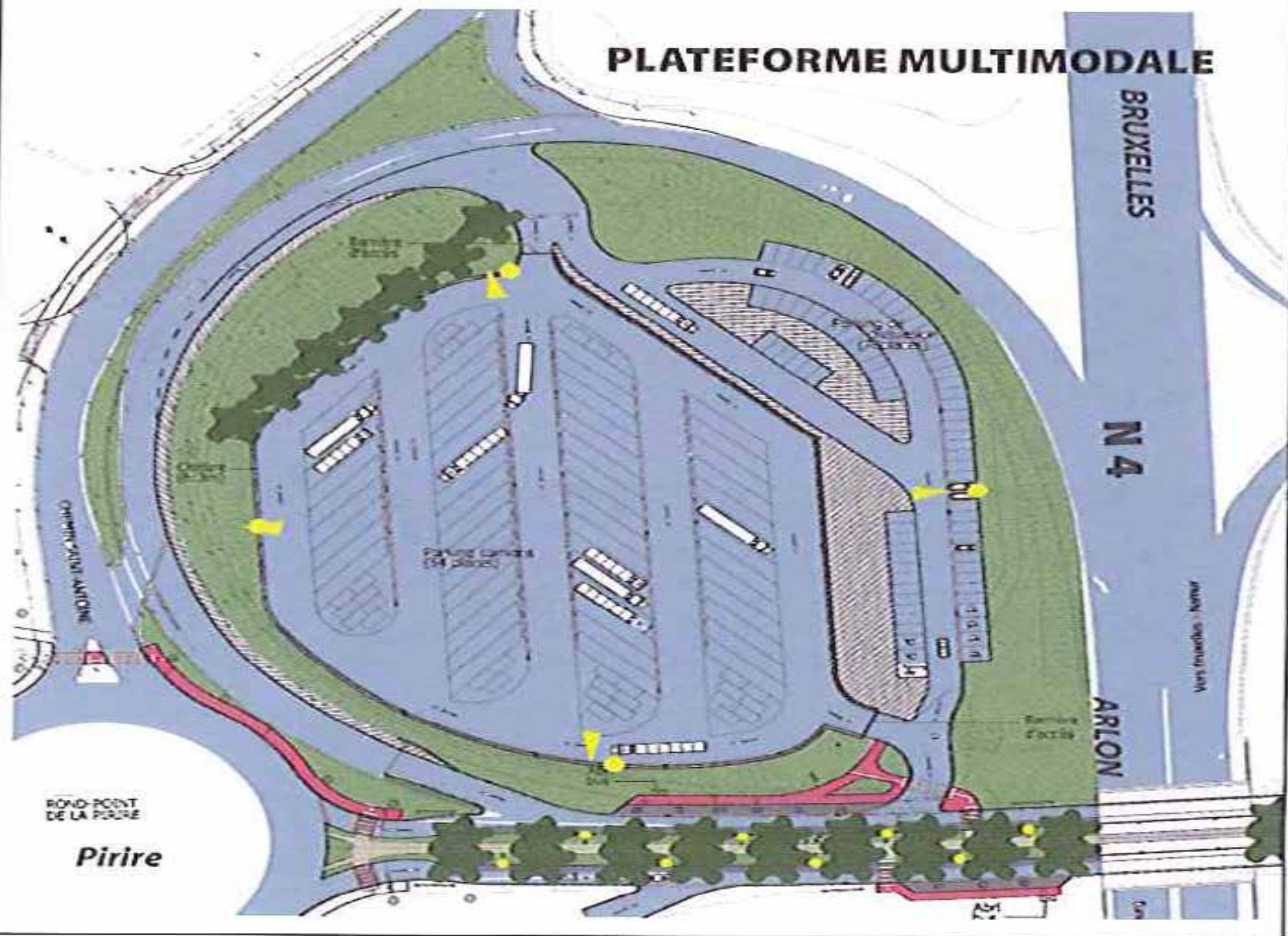


CARREFOUR DU PALACE



- Pavé en béton rouge
- Hydrocarbure rouge
- Gazon
- Béton
- Hydrocarbure
- Hydrocarbure imprimé
- Béton imprimé
- Pavé en béton gris anthracite
- Luminaire
- Arbre haute tige

PLATEFORME MULTIMODALE







Boulevard urbain



Boulevard urbain



Boulevard urbain





Au niveau du stationnement :

1. Placement d'horodateurs dans l'intra-muros afin d'assurer un turn over suffisant sur les places de parking du centre
2. Création de parkings de délestage juste en dehors du centre ancien : parkings gratuits
3. Volonté dans le futur de faire fonctionner la plateforme multimodale en réel point de mobilité où seraient concentrés des parkings de co-voiturage, des stationnements pour vélo, les arrêts de bus des lignes express vers Liège et Namur, ...

LÉGENDE

- Centre-ville
- Parking gratuit
- Parking payant
- 11 Temps de marche jusqu'au centre (en minute)
- 2 Nombre de places PMR
- 2 Zone bleue

900 places de parking au centre-ville dont 315 le long des voiries !



INFOS PRATIQUES

- Action **MIDI SHOPPING**
> Tous les parkings sont **GRATUITS** de 12 à 14h
- Marché bimensuel sur la place aux Foires le 1^{er} et le 3^e lundi du mois

Retour sur l'expérience Commune pilote Wallonie cyclable

1. Les points forts

Le projet Commune pilote Wallonie cyclable a permis à la Ville de Marche de donner un coup d'accélérateur à sa politique de mobilité en faveur des modes doux d'un point de vue infrastructures.

5 liaisons ont pu être étudiées et mises en œuvres ou le seront d'ici fin 2017



1. Les points forts

Ces cinq liaisons sont :

1. Marche – gare de Marloie



1. Les points forts

2. Aménagement de la chaussée de l'Ourthe



1. Les points forts

3. Liaison Marche – Hollogne - Champlon



1. Les points forts

4. Liaison Gare de Marloie - Hargimont



1. Les points forts

5. Liaison boulevard urbain – zone du Wex



1. Les points forts

Stationnement

Grâce au subside de pré-sélection et au solde du budget 2013, 33 abris-vélos ont été placés à divers endroits « stratégiques » (écoles, Hôpital, Hôtel de Ville, Maison du Tourisme, centre sportif, ...).

5 boxes individuels ont été également placés à la gare de Marloie et 4 autres au Service technique communal



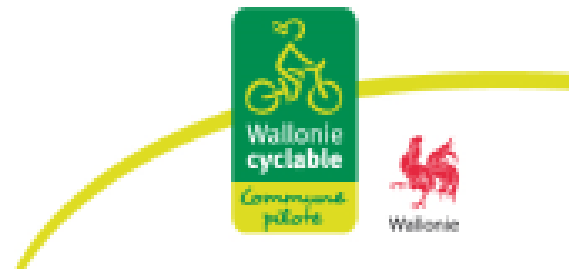
1. Les points forts



2. Les points faibles

Le collège communal a fait le choix de privilégier l'axe infrastructure du plan communal cyclable car il fallait avant tout proposer des itinéraires cyclables sûrs et qualité si l'on voulait voir augmenter le nombre de cyclistes quotidiens à Marche.

Cela a pour conséquence que l'axe sensibilisation / communication a été un peu mis de côté.



2. Les points faibles

Autre point faible du projet : la difficulté de réaliser un réseau cyclable cohérent en se cantonnant aux voiries communales.

En effet, la plupart des itinéraires intéressants pour les usagers quotidiens du vélo emprunte, au minimum en partie, des « petites » voiries régionales.

De plus, il est très difficile voire impossible d'obtenir la prise en charge des investissements effectués sur voiries régionales par la DGO1, leurs budgets étant déjà insuffisants pour leurs projets.



Impact sur la pratique du vélo

Comptages mis en place depuis 2014 – 6 points de comptage

Réalisés en mai et septembre – un mardi ou un jeudi entre 7 heures et 9 heures,

2014 : 183

2015 : 188

2016 : 203

2017 : 243

2018 : 305

Soit plus de 60% d'augmentation en 5 ans

3. Conclusion

Le projet Commune Pilote Wallonie cyclable fut une incroyable opportunité pour la Commune de Marche d'étendre son réseau cyclable dont la mise en œuvre a commencé début des années 2000 grâce à divers subsides (développement rural, les crédits d'impulsion, les plans escargot, ... et même des crédits européens pour le boulevard urbain).

Le bilan est largement positif même s'il reste du travail à accomplir





Merci pour votre attention

Anne SCHMITZ – Chef de Département
Conseillère en mobilité
Ville de Marche-en-Famenne

084/32 70 27 anne.schmitz@ac.marche.be